

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2020 RÔLE TRIENNAL 2020 – 2021 – 2022

AVIS est donné que le rôle triennal d'évaluation foncière 2020 – 2021 – 2022 de la Ville de Beloeil, pour le 1^{er} exercice débutant le 1^{er} janvier 2020, a été déposé à mon bureau le 12 septembre 2019 et est disponible pour consultation. Tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture, au comptoir de la Direction des finances, à l'hôtel de ville de Beloeil, au 777 rue Laurier.

Toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision. Pour être recevable, une telle demande de révision doit :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2020;
- Être déposée dûment remplie à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Ville de Beloeil
Direction des finances
777, rue Laurier
Beloeil (Québec) J3G 4S9
- Être complétée sur le formulaire *Demande de révision du rôle d'évaluation foncière* disponible à l'adresse ci-dessus;
- Être accompagnée du tarif applicable pour ce genre de demande.

Donné à Beloeil, ce 9 octobre 2019

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière